

# Conditions Générales de Mise à Disposition de Service

version 20070531

## Article 1 : Objet

Les Conditions Générales d'Hébergement (nommées ci-après « CGMDS ») sur les serveurs POP/IMAP du Centre ERASME définissent les conditions dans lesquelles ERASME fournit des services aux entités bénéficiaires (nommées ci-après « l'utilisateur » ou « le bénéficiaire »). L'utilisateur doit accepter les présentes conditions sans réserve ni restriction afin de pouvoir bénéficier du service.

ERASME se réserve le droit de supprimer la fourniture du service en cas de non respect des présentes CGMDS.

## Article 2 : Description du service

Le service fourni comprend tout ou partie des éléments suivants :

- hébergement HTTP sur serveur mutualisé (dénomé ci-dessous « hébergement web »),
- hébergement IMAP et service SMTP sur serveur mutualisé (dénommée ci-dessous « messagerie »),
- hébergement de base de données MySQL sur ce même serveur (inclus dans le terme « hébergement web »),
- un compte utilisateur pour l'accès FTP (mise à jour des pages web),
- mise à disposition des logs de consultation web,
- mise en place d'une application d'analyse de logs (Webalizer),
- espace disque de 1 Go pour l'hébergement web,
- espace disque de 100 Mo pour la messagerie
- hébergements de noms de domaine,
- accès aux services ou à la plateforme départementale par tunnel sécurisé (OpenVPN ou IPsec),
- accès aux services applicatifs (MTI, MTImap, monitoring, ...).

Il est désigné dans ce document sous l'intitulé "le service".

## Article 3 : Coût

Le service est fourni à titre gracieux.

## Article 4 : Mise en service et durée

Le service est fourni sous quinze jours à compter de la date de réception des documents nécessaires à sa mise en place (notamment le présent document signé par un représentant de l'entité bénéficiaire, et les éventuels formulaires complémentaires liés au service).

Le service est fourni pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction tacite. ERASME s'engage à prévenir l'utilisateur un mois à l'avance en cas d'arrêt du service sauf dans les cas définis à l'Article 8.

## Article 5 : Paramètres d'accès au service

Les paramètres de connexion au serveur seront fournis lors de la mise en place du service. Ces paramètres sont strictement confidentiels, et ne doivent en aucun cas être divulgués à des tiers sans autorisation préalable.

ERASME ne communique les paramètres pas messagerie **que dans le cas où l'utilisateur peut fournir une clef GPG/PGP**. Dans le cas contraire, les paramètres seront transmis par fax.

L'utilisateur s'engage à tout mettre en œuvre pour préserver la confidentialité des paramètres de connexion.

En cas de perte ou de vol de ces paramètres, ou de suspicion quant à leur diffusion, l'utilisateur s'engage à contacter ERASME sans délai afin d'invalider ces paramètres et de créer de nouveaux paramètres.

## Article 6 : Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur déclare connaître les principes de fonctionnement du service, de l'Internet, des serveurs et des protocoles mis en œuvre. Il doit notamment disposer des ressources adéquates et du personnel compétent afin d'utiliser le service mis à disposition.

Le service étant mutualisé, l'utilisateur déclare comprendre que les ressources mises à disposition (notamment, mais de manière non exhaustive, le serveur, l'espace disque, et la bande passante) ne lui sont pas entièrement dédiées.

L'utilisateur s'engage par ailleurs à :

- utiliser le service de manière raisonnable et équitable, afin que les autres utilisateurs du service ne soient pas impactés de manière disproportionnée par l'usage qu'il en fait,
- utiliser le service à des fins louables
- utiliser le service à des fins non commerciales (sauf autorisation expresse),
- mettre en œuvre les moyens appropriés afin de sauvegarder ses données.
- de veiller à ce que les données publiées sont exemptes de bogues critiques pouvant mettre en péril l'intégrité du serveur ou du système d'information d'ERASME
- corriger les éventuels bogues des applications mise en ligne qui lui seraient notifiés par ERASME,
- notifier ERASME est éventuels bogues, intrusion, ou tout autre incident qu'il aurait constaté, et ce, sur ses applications propres ou non.

L'utilisateur publie les documents sur le site sous sa seule et entière responsabilité. En conséquence, l'utilisateur devra s'assurer que le site publié :

- respecte les lois sur la propriété intellectuelle,
- respecte le droit à la vie privée,
- respecte le droit à l'image,

- respecte les lois en vigueur sur la teneur des propos publiés,
- respecte les éventuelles déclarations requises par la CNIL

Si l'utilisateur est un site à vocation pédagogique (école, collège), il s'engage par ailleurs à respecter la charte RENATER<sup>1</sup>.

## Article 7 : Délégation d'usage

Sauf autorisation expresse d'ERASME, le service fourni à l'utilisateur n'est pas transférable à un tiers. Même lorsque l'exploitation du service est déléguée, l'utilisateur est considéré comme seul bénéficiaire et cette délégation s'effectue sous sa seule responsabilité.

En outre, toutes les demandes faites à ERASME concernant le service devront être effectuées par l'utilisateur.

ERASME devra par ailleurs être tenu informé de tout changement de responsabilité interne à l'entité bénéficiaire concernant gestion du service fourni.

## Article 8 : Modification de service

ERASME se réserve le droit :

- de modifier le service offert sans préavis (notamment en ce qui concerne les logiciels mis à disposition et leur versions),
- de transférer l'exploitation et la maintenance du service à un autre service du Département du Rhône ou à un tiers,

ERASME se réserve le droit de suspendre le service sans préavis si les éléments mis en ligne par le bénéficiaire contreviennent aux présentes ou mettent en péril le système d'information (failles de sécurité, charge système, ...).

## Article 9 : Communication

En cas de changement (infrastructure, configuration, etc...) pouvant impacter un ou plusieurs services, ERASME ne contacte pas les bénéficiaires directement. Toute modification pouvant avoir un impact sur des services fournis à des tiers sont annoncés sur la liste de diffusion [annonce@erasme.org](mailto:annonce@erasme.org) à laquelle le bénéficiaire s'engage à souscrire.

Les inscriptions sur la liste se font à l'adresse

<https://lists.erasme.org/mailman/listinfo/annonce>

## Article 10 : Garantie de service et support

ERASME assure :

- le support technique du service offert pendant les horaires d'ouverture du Centre ERASME<sup>2</sup>,
- la maintenance des équipements nécessaires au bon fonctionnement du service,
- la maintenance des logiciels nécessaires au bon fonctionnement du service.

---

1 [http://www.renater.fr/IMG/pdf/charte\\_fr.pdf](http://www.renater.fr/IMG/pdf/charte_fr.pdf)

2 [http://reseau.erasme.org/article.php3?id\\_article=104](http://reseau.erasme.org/article.php3?id_article=104)

En revanche, ERASME :

- ne garantit aucun taux de disponibilité pour le service en question,
- ne garantit aucun temps de réponse et aucune autre métrique de performance pour le service,
- n'effectue aucune sauvegarde des données publiées sur le site.

## Article 10 : Responsabilité

En cas de défaillance ou d'incident engageant la responsabilité d'ERASME, l'utilisateur ne saurait prétendre à de quelconques indemnités ou dommages et intérêts.

Le service fourni l'est à titre gracieux, et aucune garantie de bon fonctionnement ou d'adéquation au besoin n'accompagne sa mise à disposition.

---

*Cachet du bénéficiaire*

*Date*

*Nom et signature du responsable*